

Les infos

Vendredi 9 Août 2013



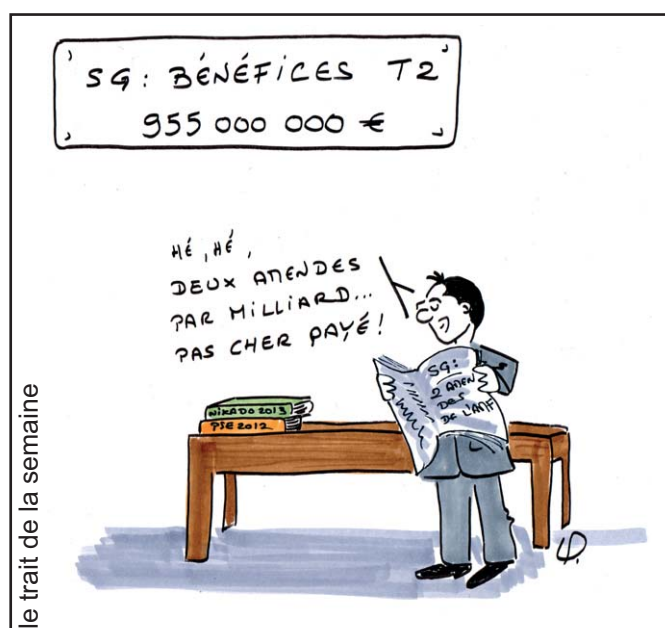
AND THE WINNER IS ...

Dans la torpeur estivale, entre deux orages, entre l'annonce des résultats salués par les marchés et les amendes de l'AMF infligées à la SG pour manque de moyens accordés aux procédures de contrôle, les préparatifs à la mise en place des réorganisations dans les services centraux continuent. Contrairement à ce que Valérie Menu répondait à la CGT au CE de juillet, lors de la présentation de la réorganisation de la filière RH, ce ne seraient pas les managers concernés qui décideraient des postes censés pouvoir partir à Bucarest. Non, au final, cette lourde responsabilité aurait été transférée à Accenture ... qui s'illustre depuis quelques mois dans le dossier Mikado. Nous avons contesté des délocalisations de postes décidées sans autre justification qu'une simple réduction des coûts et sans connaissance précise des métiers impactés. La représentante de la DRH expliquait alors benoîtement que les postes délocalisés étaient définis par une démarche « plutôt bottom-up que top-down », d'« une estimation effectuée par les managers des tâches routinières pouvant être effectuées à distance ou en déroulant une procédure ». Si cette mission Accenture s'avérait exacte, elle confirmerait nos craintes et contredirait

les déclarations de la direction devant les instances représentatives du personnel. Elle ne va pas rassurer les salariés concernés, ni redorer le blason des cost killers ... qui pourront toujours proposer aux salariés un rendez vous à la cellule d'écoute psychologique. Une commission de suivie est programmée le 20 août. Ce sera l'occasion de revenir sur le sujet ... et sur quelques autres.

QUESTIONS POUR UN CHAMPION...

Alors que l'actualité des CRCm (les plateformes téléphoniques du réseau SG) bat son plein, notamment, après la restitution de l'ANACT concernant la mission effectuée sur les conditions de travail au CRCm de Lille, revoici une spécificité CRCmique commune aux 4 centres d'appels. Les conseillers, non contents déjà d'avoir des conditions de travail particulières, sont soumis à des quizz de validation des acquis, destinés à vérifier leurs connaissances sur ... le périmètre, la banque au quotidien, la banque à distance, les prêts et l'épargne. Il s'agit de 5 questionnaires et les salariés ont droit à 3 tentatives pour atteindre un taux de bonnes réponses de 75%. Pour les conseillers déjà en poste, 3 échecs conduisent à ce qu'on leur demande de « réviser » en dehors du temps de travail, pour les nouveaux embauchés en période d'essai, 3 échecs sur le quizz « périmètre » conduisent ... à la porte ! Etrange procédé quand on sait que les salariés n'ont pas accès aux corrections, que les directions locales n'ont même pas accès aux questions et qu'aucune discussion avec les instances représentatives du personnel n'a eu lieu préalablement sur le sujet. De quoi demander quelques explications à la direction de la formation à la rentrée et nous aurons l'occasion de mettre le sujet sur la table de la réunion de concertation sur les conditions de travail prévue le 18 septembre.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT